

# FAQ SUR L'ICG DU VACCIN ANTIAMARIL

## DEMANDE DE STOCK DE VACCIN ANTIAMARIL

### Acronymes

<b>GYFLN</b>	Réseau mondial de laboratoires pour la fièvre jaune (Global Yellow Fever Laboratory Network)
<b>ICG</b>	Groupe international de coordination (International Coordinating Group)
<b>IDP</b>	Personne déplacée interne (Internally Displaced Person)
<b>IFRC</b>	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies)
<b>RSI</b>	Règlement sanitaire international
<b>MSF</b>	Médecins Sans Frontières

<b>PCR</b>	Réaction en chaîne par polymérase (Polymerase chain reaction)
<b>RT-PCR</b>	Réaction en chaîne par polymérase-transcriptase inverse (Reverse transcriptase-polymerase chain reaction)
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (United Nations Children's Fund)
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>FJ</b>	Fièvre jaune
<b>FJ-ICG</b>	Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccin antiamaril

## 1 Quel est le calendrier de soumission d'une demande auprès de l'ICG par le pays ou l'agence ?

L'une des priorités de la mission de l'ICG est d'approvisionner rapidement les vaccins pour faire face aux flambées de maladies. Dans le cadre de cette mission et pour réduire à la fois la morbidité et la mortalité dues à la flambée épidémique de Fièvre Jaune, le pays ou l'agence doit soumettre une demande auprès du Secrétariat de l'ICG dans les 7 jours suivant la confirmation du cas de FJ par le laboratoire de référence.

## 5 Le pays ou l'agence est-il dans l'obligation de produire le rapport d'étude détaillé du cas avec la demande auprès de l'ICG ?

Le rapport d'étude détaillé est très utile à l'examen de la demande par l'ICG. En temps normal, le pays ou l'agence dispose d'un délai suffisant entre la notification de la flambée suspectée et la confirmation du laboratoire de référence pour mener à bien l'étude du cas. Le rapport d'étude permet aux membres de l'ICG de mieux comprendre l'épidémiologie de la flambée épidémique dans le cadre de l'examen et de l'approbation de la demande sans délai.

## 2 Quels sont les documents essentiels et obligatoires requis pour la soumission d'une demande par le pays ou l'agence auprès du Secrétariat de l'ICG ?

Pour activer le processus de l'ICG, il est impératif de présenter les documents suivants (les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte) :

- 1 **Formulaire de demande de vaccin antiamaril de l'ICG dûment rempli (5 pages)**
- 2 **Cartes** (une ou plusieurs cartes illustrant : la localisation des cas et les zones où effectuer la vaccination / les zones adjacentes)
- 3 **Fichiers Excel** (4 onglets par fichier Excel)
  - **Annexe 1**: Données épidémiologiques par date d'apparition des symptômes & données de laboratoire ;
  - **Annexe 2**: Historique des flambées de fièvre jaune ;
  - **Annexe 3**: Couverture vaccinale contre la fièvre jaune ; et
  - **Annexe 4**: Estimation des besoins en vaccins et matériel d'injection des vaccins.
- 4 **Format de budget de campagne** (Fichier séparé)
- 5 **Plan de vaccination par district** (Objectif de la vaccination de masse, zone ciblée, date de vaccination prévue, durée, nombre d'équipes, etc.)

## 6 Le rapport d'étude entomologique doit-il impérativement être présenté dans le cadre de la Section A(2) Données environnementales, saisonnières et de distribution vectorielle ?

Le rapport d'étude/l'étude entomologique permet de mieux orienter la stratégie de riposte, en particulier en zone urbaine. *Remarque : veillez à ne pas retarder la soumission de la demande auprès de l'ICG car vous devez attendre le rapport d'étude entomologique. En cas de doute, contactez le point focal de la FJ au niveau régional et/ou international pour obtenir des éclaircissements.*

## 7 Quel est le délai de mise en œuvre des campagnes de vaccination ?

Il faut agir le plus rapidement possible. Il est indispensable de lancer dès que possible la mise en œuvre de la campagne réactive pour arrêter la transmission de la maladie et sauver des vies. Pour garantir le déploiement de la campagne en temps voulu, le pays ou l'agence doit s'assurer que les coûts opérationnels sont disponibles au niveau de la mise en œuvre afin de pouvoir mener la campagne dans les temps. *L'ICG effectuera un suivi des performances du pays ou de l'agence afin de pouvoir proposer des moyens permettant de l'améliorer.*

## 3 La carte des zones touchées est-elle obligatoire ?

**Oui.** Une carte des sites des cas présumés, probables et confirmés de fièvre jaune permet aux membres de l'ICG d'évaluer l'étendue de la flambée épidémique et toute autre implication. La carte doit également indiquer les propositions de zones de vaccination.

## 8 De quelle manière le pays ou l'agence peut-il mener des campagnes réactives en tenant compte des impératifs du contexte pathologique de COVID-19 ?

L'intervention de riposte à la flambée épidémique dans le contexte de COVID-19 est possible mais elle nécessite toutefois une planification et une préparation minutieuse pour veiller à la sécurité et l'efficacité de sa mise en œuvre. Le pays ou l'agence doit se conformer au [Cadre décisionnel de l'OMS : mise en œuvre de campagnes de vaccination de masse dans le contexte de COVID-19](#) qui propose des orientations utiles sur l'analyse risques-avantages et la planification opérationnelle.

## 4 Pourquoi les données épidémiologiques de la Section A(1) sont-elles importantes ?

La synthèse des principales données épidémiologiques illustre la justification de la demande et met en évidence la bonne compréhension des phénomènes épidémiologiques au niveau local. Les sous-sections vous permettent de remplir plus facilement le formulaire de demande. Les points essentiels recouvrent l'évolution de la flambée épidémique observée à ce jour, la description des risques d'amplification ultérieure (avec une importance particulière de mise en évidence des populations à faible immunité, des difficultés d'accès et des risques d'extension et de propagation de la flambée épidémique à de nouvelles zones). À savoir, les voies de déplacement et les tendances au niveau du cadre professionnel : les travailleurs des mines, des forêts ou de l'agriculture d'une zone qui se déplacent vers une autre.

Le pays ou l'agence doit veiller à ce que des mesures de protection efficaces soient prises pour les travailleurs de la santé et également la communauté. Le plan et le budget de vaccination doivent être présentés au Secrétariat de l'ICG en tenant compte de tous les coûts supplémentaires associés au contrôle de la prévention des infections, aux mesures barrières appropriées, à l'équipement de protection individuelle et à la nécessité d'employer un surcroît d'effectif en matière de personnel de santé pour garantir la sécurité de la mise en œuvre. Veuillez contacter l'équipe technique de la fièvre jaune pour toute information complémentaire.

## FAQ SUR L'ICG DU VACCIN ANTIAMARIL DEMANDE DE STOCK DE VACCIN ANTIAMARIL

### 9 Le pays ou l'agence doivent-ils payer les vaccins reçus en provenance du stock d'urgence de l'ICG ?

**Pour les pays soutenus par GAVI<sup>1</sup> :** le vaccin est gratuit. Les pays peuvent également présenter une demande de subvention pour couvrir les coûts opérationnels d'une campagne (jusqu'à 0,65 USD par personne ciblée). Les gouvernements des pays peuvent présenter un budget détaillé au programme de contrôle des maladies de l'OMS requis pour examen (Gavi aide également à réaliser l'examen). Une fois la demande approuvée, l'équipe des finances de l'OMS procédera au transfert des fonds vers le centre budgétaire correspondant du bureau national de l'OMS du pays demandeur.

**Dans le cas d'un pays ou d'une agence non soutenu par Gavi,** il lui incombe la responsabilité du remboursement du coût des vaccins et du financement des coûts opérationnels par lui-même par le biais d'autres sources de financement du budget. Toutefois, afin d'éviter tout retard dans la riposte à la flambée épidémique, le pays ou l'agence doit faire part dans la demande de son engagement à rembourser le coût du vaccin afin que l'UNICEF SD puisse expédier le vaccin au pays ou à l'agence dès que la demande auprès de l'ICG est approuvée. Pour soutenir davantage les demandes de stocks de vaccins d'urgence, le pays ou l'agence doit également mentionner la disponibilité de fonds dédiés aux coûts opérationnels de lancement de la campagne.

### 10 Sous quel forme le pays ou l'agence reçoit-il la confirmation de l'ICG que la demande a été approuvée ou non ?

Le Secrétariat de l'ICG fera parvenir une lettre officielle de synthèse de la décision en pièce jointe par courrier électronique au demandeur, elle sera accompagnée d'éventuelles recommandations émanant des membres de l'ICG. La lettre confirmera si la demande est approuvée, partiellement approuvée ou pas approuvée dans cette situation.

### 11 Est-il obligatoire d'envoyer le rapport de campagne au Secrétariat de l'ICG ? L'étude de couverture vaccinale est-elle requise ?

**Oui, tant le rapport de campagne que l'étude enquête de couverture vaccinale sont exigés dans un délai de trois mois après la fin de la campagne de vaccination.** Le rapport et l'étude permettent à l'ICG d'évaluer et de documenter les résultats de la campagne, notamment l'impact de l'intervention.

**Les éléments devant figurer au dossier sont :**

- Dates de la campagne de vaccination
- Population et zones cibles ainsi que l'effectif de personnes vaccinées par tranche d'âge
- Doses de vaccin administrées et éléments restants non utilisés à la fin de la campagne
- Effectifs de travailleurs et de superviseurs des équipes de vaccination utilisés pour la campagne
- Nombre de manifestations postvaccinales indésirables (MAPI) déclarées
- Dates et résultats de l'étude de couverture vaccinale
- Synthèse rapide des enseignements tirés, citant notamment les principales difficultés de la mise en œuvre de la campagne

Une étude de couverture vaccinale visant à valider la couverture vaccinale déclarée doit être menée au plus tard un mois après la fin de la campagne. Pour toutes les campagnes d'urgence de masse concernant une population cible de plus de 100 000 personnes, les données de l'étude de couverture vaccinale doivent être présentées dans ce rapport d'activité. Le rapport de surveillance rapide de la couverture vaccinale (RCM) est exigé en l'absence d'étude de couverture.

### 12 Quelle est la méthodologie à utiliser pour l'étude de couverture vaccinale ?

**Les pays et les agences ont la possibilité de choisir une méthodologie pratique à mise en œuvre rapide après une campagne de riposte à la flambée épidémique.** Il est important que l'étude de couverture vaccinale soit menée indépendamment des activités de vaccination pour permettre de réaliser une évaluation objective de cette dernière. Cette étude doit être conçue pour produire une évaluation précise et dans les délais impartis de la couverture vaccinale dans les zones ciblées par les activités de vaccination de riposte à la flambée épidémique. La conception de l'étude doit prendre en compte l'évaluation des données de couverture vaccinales ventilées par âge, sexe et populations d'intérêt spécial. Le pays peut prendre connaissance des outils d'étude des foyers épidémiques pour la planification de l'étude de couverture vaccinale.

### 13 Dans la demande de vaccin en vue d'une décision d'approbation de l'ICG, le demandeur est-il tenu de remplir la Section B concernant les éléments plus larges de la riposte à la flambée épidémique ?

**Non, la Section B n'aura pas d'impact direct sur la décision de l'ICG.** La vaccination est l'un des éléments essentiels de la campagne de riposte. Les éléments indiqués dans la Section B sont présentés pour mettre en évidence des domaines complémentaires importants permettant de produire une riposte de qualité à la flambée épidémique. L'ICG encourage les pays et les agences à réfléchir à toutes les capacités pertinentes au cadre du contrôle des flambées épidémiques de fièvre jaune, notamment le renforcement de la surveillance, la prise en charge des cas, la lutte anti-vectorielle et la communication des risques ainsi que l'engagement au niveau communautaire.

Si le pays ou l'agence identifie d'autres domaines qui sont susceptibles de bénéficier du soutien des partenaires, il est encouragé à caractériser les besoins proposés dans la Section B du formulaire de demande de l'ICG, et de plus, à se mettre en relation avec des partenaires techniques au niveau national et régional pour explorer les différentes possibilités de soutien.

Pour toute assistance, aide ou clarification concernant la demande ou la soumission, veuillez contacter le Secrétariat de l'ICG à l'adresse suivante :

[ICGsecretariat@who.int](mailto:ICGsecretariat@who.int)

GRUPE INTERNATIONAL DE COORDINATION (ICG) POUR  
L'approvisionnement en vaccin antiamaril

<sup>1</sup> Les pays relevant de toutes les étapes de la transition de Gavi (autofinancement initial, transition préparatoire et transition accélérée) sont en droit de bénéficier d'un soutien dans le cadre des coûts opérationnels et des vaccins du stock sans remboursement.